Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 23/12/2024 - A2024/010558 - 2005 B 00920 - 485 001 390 - FINANCIERE DELAY

Docusign Envelope ID: E0E866C7-CF32-4A81-AC15-BF7B22111307

**FINANCIERE DELAY**
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 30 000 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : 1, RUE DE LA BROSSE**
**42400 ST CHAMOND**
**485 001 390 RCS SAINT-ETIENNE**

---

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS**

**DU** 22-12-2024

---

**LES SOUSSIGNÉS :**

- **Madame Catherine LEMAN**, demeurant 12 rue Gallieni – 42400 SAINT-CHAMOND,
  titulaire de 5.000 parts sociales en pleine propriété,

- **Madame Geneviève VILLET**, demeurant 16 Rue Auguste Rodin- 42350 LA TALAUDIERE,
  titulaire de 11.728 parts sociales en pleine propriété,

- **Madame Marie LEMAN**, demeurant 12 rue Gallieni – 42400 SAINT-CHAMOND,
  titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

- **Monsieur Martin LEMAN**, demeurant au 12 rue Gallieni – 42400 SAINT-CHAMOND,
  titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

- **Madame Marie GALLOT**, demeurant au 53 route des Vignes – 42800 SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ,
  titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

- **Madame Elisabeth VILLET**, demeurant au 417 rue des Charettes – 42210 BELLEGARDE-EN-FOREZ
  titulaire de 318 parts sociales en pleine propriété,

- **Monsieur Philippe VILLET,** demeurant 6 rue de l'Etang – 42680 SAINT MARCELLIN-EN-FOREZ,
  titulaire de 318 parts sociales en pleine propriété,

- **Monsieur Jean-Yves VILLET**, demeurant au 25 rue de la Chambeyronnière – 42290 SORBIERS,
  titulaire de 318 parts sociales en pleine propriété,

- **Monsieur Nicolas VILLET**, demeurant au 13 chemin du Pillon – Résidence Le Bosquet – 74200 THONON-LES-BAINS,
  titulaire de 318 parts sociales en pleine propriété,

- **La société L3M,** société civile, ayant son siège social au 12 rue Gallieni – 42400 SAINT-CHAMOND
  titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

Docusign Envelope ID: E0E866C7-CF32-4A81-AC15-BF7B22111307

- **La société LARIGOVA,** société civile, ayant son siège social au 12 rue Gallieni – 42400 SAINT-CHAMOND,
  titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

- **La société STEOR**, société civile, ayant son siège social au 12 rue Gallieni – 42400 SAINT-CHAMOND,
  titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 30 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée FINANCIERE DELAY désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société FINANCIERE DELAY et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 10 des statuts,

**ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES :**

**PREMIERE DÉCISION**

Les associés, décident à l'unanimité le rachat par la Société de HUIT MILLE (8.000) parts de 1€ chacune, émises par la Société, détenues selon la répartition suivante :

- 2.000 parts sociales à **Madame Marie LEMAN**, numérotées de 26.001 à 28.000 ;
- 2.000 parts sociales à **Monsieur Martin LEMAN,** numérotées de 28.001 à 30.000 ;
- 2.000 parts sociales à **Madame Marie GALLOT**, numérotées de 41.729 à 43.728 ;
- 318 parts sociales à **Monsieur Philippe VILLET**, numérotées de 43.729 à 44.046 ;
- 318 parts sociales à **Madame Elisabeth VILLET**, numérotées de 44.047 à 44.364 ;
- 318 parts sociales à **Monsieur Jean-Yves VILLET**, numérotées de 44.365 à 44.682 ;
- 318 parts sociales à **Monsieur Nicolas VILLET**, numérotées de 44.683 à 45.000 ;
- 728 parts sociales à Madame Geneviève VILLET, numérotées de 41.001 à 41.728 ;

au prix de CINQUANTE EUROS (50 €) par part rachetée, soit un prix total de QUATRE-CENT-MILLE EUROS (400.000€).

Le prix sera payable comptant, au plus tôt après l'expiration du délai d'opposition des créanciers tel que prévu aux termes de la deuxième décision.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale de l'ensemble des parts sociales rachetées sera imputé sur le compte « Autres Réserves ».

Tous les droits attachés aux parts sociales rachetées, y compris le droit aux bénéfices de l'exercice en cours, s'éteindront à compter de la constatation par la gérance de la réalisation définitive de la réduction de capital.

Docusign Envelope ID: E0E866C7-CF32-4A81-AC15-BF7B22111307

**DEUXIEME DÉCISION**

Les associés, en conséquence de la décision qui précède, décident à l'unanimité la réduction du capital social d'une somme de HUIT MILLE EUROS (8.000 €), pour le ramener de TRENTE MILLE EUROS (30.000 €) à VINGT DEUX MILLE EUROS (22.000 €) par annulation des parts rachetées.

Cette décision est prise sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions émanant des créanciers sociaux ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce.

**TROISIEME DÉCISION**

Les associés décident à l'unanimité, comme conséquence des décisions précédentes et sous réserve de la réalisation de la condition suspensive qui y est énoncée, de modifier les articles 6 et 8 des statuts de la manière suivante :

**ARTICLE 6 - APPORTS**

Il est ajouté l'alinéa suivant :

*« Suivant décisions unanimes des associés en date du 22-12-2024, le capital social a été réduit d'une somme globale de HUIT MILLE EUROS (8.000€) par annulation des parts rachetées. »*

**ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL**

*« Le capital social est fixé à VINGT-DEUX MILLE EUROS (22.000 €).*

*Il est divisé en VINGT-DEUX MILLE (22.000) parts sociales d'UN EURO (1€) chacune, entièrement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux, en proportion de leurs apports respectifs.*

*Il est réparti de la manière suivante :*

- *A **Madame Catherine LEMAN**, Expert-comptable – Commissaire aux comptes : cinq mille parts sociales ..... 5.000 parts*

  *Numérotées de 15.001 à 20.000,*

- *à la société **STEOR :** deux mille parts sociales ..... 2.000 parts*

  *Numérotées de 20.001 à 22.000*

- *à la société **LARIGOVA :** deux mille parts sociales ..... 2.000 parts*

  *Numérotées de 22.001 à 24.000*

- *à la société **L3M :**deux milles parts sociales ..... 2.000 parts*

  *Numérotées de 24.001 à 26.000*

- *à **Madame Geneviève VILLET**, Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes : onze mille parts sociales ..... 11.000 parts*

  *Numérotées de 30.001 à 41.000,*

  _____

  *Total de parts sociales composant le capital social, 22.000 parts »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: E0E866C7-CF32-4A81-AC15-BF7B22111307

**QUATRIEME DÉCISION**

Les associés donnent tous pouvoirs à la gérance à l'effet de procéder au rachat des parts sociales, de payer le prix comptant et de constater dans un acte unique la réalisation de la condition suspensive, le rachat et l'annulation des parts rachetées ainsi que la réalisation définitive de la réduction de capital et de la modification des statuts.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et des actes subséquents à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Le 22-12-2024

**Madame Catherine LEMAN**

DocuSigned by:
Catherine LEMAN
5B1AC3A936284DC...

**Madame Geneviève VILLET**

DocuSigned by:
Genevieve VILLET
66A6535FE788433...

**Madame Marie LEMAN**

Signé par :
46C9EA56E8F04A0...

**Monsieur Martin LEMAN**

Signé par :
60628E9A3A0D4EB...

**Madame Marie GALLOT**

Signé par :
Marie GALLOT VILLET
76F233530F24436...

**Monsieur Philippe VILLET**

Signé par :
0D61E75174BD4BC...

**Madame Elisabeth VILLET**

Signé par :
Elisabeth VILLET
2C0D2D6CE5AF430...

**Monsieur Jean-Yves VILLET**

Signé par :
Jean-Yves VILLET
EDA4CFC7E7D349F...

**Monsieur Nicolas VILLET**

Signé par :
Nicolas VILLET
B373F8C0B4F5488...

**La société STEOR**

Représentée par Madame Catherine LEMAN

DocuSigned by:
Catherine LEMAN
5B1AC3A936284DC...

**La société LARIGOVA**

Représentée par Madame Catherine LEMAN

DocuSigned by:
Catherine LEMAN
5B1AC3A936284DC...

**La société L3M**

Représentée par Madame Catherine LEMAN

DocuSigned by:
Catherine LEMAN
5B1AC3A936284DC...